



DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

2018-2024

Introduction

Notre commune – Anthisnes - est riche de 13 villages et hameaux.

Pour chacune et chacun d'entre nous, ils représentent autant de lieux de vie, de travail, de repos et de loisirs. Toutes et tous, nous entendons bien les défendre, mais encore les renforcer et leur assurer les conditions d'un développement durable.

Pour bien vivre et s'épanouir dans notre commune, nous voulons mettre en place tous les outils utiles aux générations présentes et futures pour construire et développer une commune prospère, dynamique, au service de ses citoyens.

Le programme de politique communale pour la législature 2018-2024 s'articule autour de 4 axes fondamentaux qui guideront la poursuite de nos actions concrètes et à l'aune desquelles, ensemble, nous les évaluerons.

L'information et la participation citoyenne

Depuis 1994, notre commune a développé, notamment dans le cadre du Plan communal de Développement rural (PCDR), une Gouvernance faite d'écoute, de dialogue et d'information de la population. Nous poursuivons et amplifierons encore cette gestion concertée de la commune.

La solidarité

Les dernières évolutions sociologiques, l'individualisme exacerbé, l'affaiblissement de la vie associative sont autant d'éléments qui peuvent pousser à diverses formes de repli sur soi. Notre commune n'échappe pas à ces évolutions. Pour éviter de faire d'Anthisnes une cité dortoir, pour y garantir la qualité de vie qu'on lui connaît, il faut humaniser et favoriser les relations entre les individus et entre les villages.

En milieu rural plus qu'ailleurs peut-être, la solidarité se vit au quotidien. Nous voulons continuer à creuser le sillon tracé en matière de solidarité et de citoyenneté responsable.

Le développement durable

Concilier le respect de notre environnement et les exigences du développement social, culturel et économique de notre commune doit être une préoccupation majeure dans le cadre des décisions prises par le Conseil communal et le Collège communal ; cela passe par des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance dynamiques, par des écoles communales qui forment nos enfants et innovent dans leur pratique, par des lieux de culture ouverts à chacun, par des structures de sport et de loisirs adaptées aux besoins de chacun, par un aménagement du territoire soucieux de la protection des caractéristiques rurales, de la mixité sociale et du développement des services de proximité, etc.

Une administration moderne pour un service au public performant

Maîtriser les coûts, optimiser les rentrées, rechercher les synergies, gérer rigoureusement au quotidien restent nos maîtres-mots pour continuer une gestion des affaires communales n'hypothéquant pas l'avenir.

Et pour que le service au citoyen soit à la hauteur de ces attentes et de l'évolution technologique du XXI^{ème} s., notre commune amplifiera sa gestion dynamique des ressources humaines, en particulier grâce aux formations continues, et par une digitalisation approfondie des accès aux services communaux. Ce sont des enjeux majeurs auquel nous continuerons à apporter des réponses permanentes.

1. L'Action Sociale

En nous appuyant sur les valeurs de solidarité et d'entraide du monde rural, nous voulons poursuivre une politique efficace de prévention et d'intégration sociale, défendre le droit à la santé et à la sécurité d'existence pour tous, améliorer l'image encore aujourd'hui négative ou péjorative que recouvrent les mots "aide sociale", bref entrer très concrètement dans l'action sociale. Il nous paraît essentiel d'être une commune où chacun a sa place : enfants, seniors, handicapés, personnes en difficulté ou venues d'ailleurs, familles ou isolés, familles monoparentales, etc.

2. L'Agriculture et la Ruralité

L'Agriculture est et reste une activité fondamentale dans notre commune. Pour une petite vingtaine de fermes, elle représente toujours une occupation majeure et concerne 61% de notre territoire. Nous avons la volonté d'en préserver les caractéristiques dans un esprit de proximité.

3. L'Aménagement du territoire, l'Urbanisme et la Mobilité

Hors des grands axes routiers et subdivisée en 13 villages et hameaux, la configuration particulière de notre commune a ses exigences. D'une part, elle impose l'éclatement des écoles, des installations sportives et de loisirs pour en favoriser l'accès au plus grand nombre dans différents villages et ainsi maintenir un lien social fort. D'autre part, elle implique le regroupement des activités économiques et de services sur le village le plus important afin d'en assurer la continuité. La préservation du caractère condrusien de nos villages va de pair avec la volonté de l'utilisation parcimonieuse du sol, de l'impact paysager, des économies d'énergie et de l'utilisation d'énergies alternatives, et le souhait de construire le patrimoine de demain. Accroître la sécurité de chacun - et tout spécialement celle des usagers faibles - est l'objectif fondamental de notre politique concernant la mobilité. Elle s'étudie au niveau d'une région puis d'une commune.

4. La Culture

La Culture est porteuse d'émancipation individuelle et collective, de pluralité et de changement ; autant de valeurs que nous avons défendues. Outre ses finalités propres, la culture est également porteuse d'enjeux sociétaux (intégration), politiques et économiques. A ce titre, elle constitue une dimension essentielle du développement local. Elle doit être, à l'échelle de notre commune, le véritable moteur du lien social.

5. La Dynamique condrusienne

Notre commune rurale n'est pas une île. Elle doit s'insérer dans une dynamique avec les communes voisines pour affronter les défis des changements économiques, environnementaux et sociaux. De plus, de nombreux projets exigent une taille suffisante pour obtenir les moyens humains et financiers nécessaires à leur réalisation.

6. L'Economie

La création de commerces et services de proximité, même si cela relève plutôt de l'initiative privée, ne peut se faire sans les incitants communaux indispensables : contacts avec des investisseurs, promotions communales, activations des moyens mis en place par la Région (Titres-services, IDESS, économie sociale, etc.).

7. L'Enseignement

L'éducation a toujours été et reste plus que jamais LA priorité de notre action. C'est à l'école que nos enfants doivent acquérir une grande partie des savoirs, des compétences et des comportements qui vont leur permettre de s'épanouir et de faire face aux défis qui se poseront à eux tout au long de leur vie. Cet enjeu est fondamental. Notre commune, outre son rôle de pouvoir organisateur des écoles communales, doit mobiliser l'ensemble des acteurs (enseignants tous réseaux confondus, animatrices de L'Eveil, mouvements associatifs, personnel des CPMS, etc.), afin de trouver des solutions originales, qui tiennent compte des caractéristiques de notre commune, pour promouvoir la réussite et l'émancipation de TOUS nos jeunes. Nous voulons promouvoir des écoles de qualité, dynamiques, novatrices et ouvertes à tous, une offre scolaire riche et cohérente dans un environnement propice aux apprentissages.

8. L'Environnement

Aujourd'hui, c'est presque devenu une banalité d'écrire que la gestion de toute activité humaine a un impact sur la Planète. Cependant, la pratique quotidienne montre à suffisance que cette perception est encore loin d'être unanimement partagée. Au niveau de l'entité communale, il s'agit d'assurer la biodiversité au sein des forêts, de diminuer la quantité de déchets, de favoriser les déplacements intra communaux et d'augmenter les performances écologiques.

9. La Famille, Les Aînés, la Jeunesse

Dans nos sociétés occidentales, la famille est en constante évolution. Les modèles familiaux se diversifient. Les familles de type traditionnel coexistent avec des familles recomposées ou monoparentales. Ces évolutions se ressentent également dans nos communes rurales. Il est essentiel que le pouvoir politique prenne en compte cette mutation sociologique, qu'il reconnaisse pleinement le choix de vie de chacun des concitoyens. La Commune doit être un partenaire des familles. L'accueil des enfants dès leurs premiers mois, leur accueil dès 3 ans, que ce soit durant les horaires scolaires ou en extra-scolaire, est un point fort de la commune d'Anthisnes. Il

doit le rester. Les activités de type familial et de soutien à la parentalité ont permis de remettre la famille au centre des préoccupations. De nombreux services ont déjà été mis en place à l'attention des aînés, de leur confort de vie. D'autres eurent pour objectif les conditions d'expression et d'épanouissement de la jeunesse au sein même de l'entité. Ce travail doit être poursuivi.

10. Les Finances et les Budgets

Les moyens financiers doivent être gérés de manière rigoureuse et durable : Gérer une commune, c'est aussi envisager le présent en pensant à demain. Gérer impose de poser des choix et donc de renoncer à des projets hypothéquant l'avenir. Il revient à l'équipe en charge des affaires communales d'optimiser les rentrées et de maîtriser les coûts.

11. La Gouvernance

Aujourd'hui, la démocratie a besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle, qui fasse davantage participer les citoyens, renforce le rôle des élus directs, promeuve l'égalité, fasse de la transparence et de la probité des réalités véritables. A Anthisnes, nous sommes certainement moins touchés par cette crise de confiance entre les citoyens et leurs représentants ; il n'empêche que notre démocratie locale doit être entretenue, nourrie en permanence, dynamisée, notamment à travers davantage de démocratie participative et un renforcement de la citoyenneté.

12. L'Information

Chaque citoyen doit avoir un accès à l'information sur la vie au village mais aussi sur ce qui fait son quotidien. Le bulletin communal sera encore amélioré sur le fond et la forme ; il restera ouvert et trouvera des prolongements grâce aux nouvelles technologies. Il est crucial de rendre ces technologies accessibles à toutes et à tous et de s'attaquer à l'exclusion numérique. Celle-ci se traduit par d'autres inégalités face au travail, à la consommation, à l'information, à l'expression de la citoyenneté. En cette matière également notre Commune a un rôle à jouer.

13. Le Logement

Loger une famille à revenus modestes, surtout si c'est une famille nombreuse et/ou monoparentale, reste une gageure. L'augmentation sans cesse croissante des loyers et du coût des achats de terrains ou de maisons, impose une politique volontariste pour favoriser la création d'un habitat moyen et social.

14. Le Patrimoine

Le développement de notre commune et la vie sociale de l'entité peuvent s'appuyer sur un patrimoine bâti et naturel de grande qualité. Il faut le préserver car ce sont nos racines mais aussi notre cadre de vie et nos points de repères.

15. Le Tourisme

Grâce au patrimoine remarquable qui est le nôtre, grâce, aussi, aux partenariats avec les communes voisines où les groupements de commune (GAL, GREOVA, etc.), le tourisme est aussi un facteur de développement économique, culturel et social.

16. La Santé

La santé est un bien inestimable et la commune ne peut faire fi de cette problématique. Il lui revient de collaborer avec les services existants afin de rendre accessibles à tous, la médecine, le dépistage des maladies et de participer à la prévention.

17. La Sécurité

Notre commune a la particularité d'être parmi les communes où le taux de faits délictueux est le plus faible. Il convient cependant de continuer d'agir en ce domaine car tout citoyen a droit à une sécurité maximale.

18. Le Service au public et le Personnel

A Anthisnes, nous avons la chance de pouvoir compter sur un personnel efficace, dynamique et dévoué au service de la population. Depuis quelques années, le remplacement du personnel entré lors de la fusion des communes est en cours avec un rajeunissement du personnel et une adaptation des compétences aux nouvelles réalités (accroissement des textes juridiques, numérisation, ...). La législature prochaine sera cruciale

avec le départ à la retraite de cadres importants. Pour préserver cet avantage, il nous faudra être attentif, tout au long de cette législature 2018-2024, à la gestion des ressources humaines au sein des différentes équipes communales (secrétariat et voirie) et mener une politique dynamique et volontariste en la matière.

19. Le Sport

Le sport est une école de vie qui permet à chacun, quel que soit son âge, de rester en bonne santé et de conserver des liens sociaux.

20. Les Travaux

Le Service des Travaux continuera à être amélioré tant au niveau des infrastructures (matériel, etc.) que des ressources humaines (organisation, formation, qualification). Quatre objectifs majeurs lui sont confiés :

- ✓ maintenir, améliorer et sécuriser nos infrastructures routières,
- ✓ protéger notre patrimoine bâti et naturel,
- ✓ veiller aux espaces verts et assurer la propreté de nos villages,
- ✓ favoriser les manifestations de nos très nombreuses associations.

Bien vivre dans sa commune, c'est partager activement un espace convivial et accueillant, des villages où on se sent bien et en sécurité.

Adopté par le Conseil communal d'Anthisnes
par onze voix pour (groupe PS-IC) et trois abstentions (groupe MR-CDH-IC et groupe CIM),

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

FAGNANT C.-

TARABELLA M.-